

Bonjour _____,

Vous avez travaillé fort pour vous bâtir une vie pour vous et votre famille. Peut-être vous demandez-vous quelle serait la solution qui pourrait vous aider à protéger le patrimoine que vous avez mis des années à bâtir et quelles seraient les façons de vous assurer qu'il peut être transféré efficacement à vos bénéficiaires?

Et si je vous disais qu'il existe un type d'assurance vie qui permettrait de faire fructifier votre patrimoine d'une façon fiscalement avantageuse? Le type d'assurance vie qui vous proposerait des options d'épargne et de placement concurrentielles **flexibles pour répondre à vos besoins?** Le type d'assurance vie qui vous permettrait de **choisir** le type de prestation de décès et du **montant** que vous souhaitez payer pour en bénéficier?

Permettez-moi de vous parler alors de [l'assurance vie universelle Générations de l'Équitable^{MC}](#).

Elle est flexible. Abordable. Il s'agit d'une protection d'assurance offrant une croissance avec avantages fiscaux. La prestation de décès peut vous aider à payer votre prêt hypothécaire, financer les études de vos enfants ou payer d'autres frais. Au fur et à mesure que vous payez les primes de votre contrat, ce dernier accumule une valeur de rachat à laquelle vous pouvez accéder à tout moment pour répondre à vos besoins*.

Comment cela fonctionne-t-il? C'est simple! Vous payez la prime. Une taxe sur la prime est prélevée sur votre prime (des frais pourraient aussi s'appliquer à la partie placement). Le montant net est alors déposé dans le ou les comptes de placement à intérêt de votre choix. Des frais mensuels sont déduits de la valeur du compte et le solde est investi, celui-ci peut s'accroître au fil du temps. Il y a un plafond à respecter pour ces comptes; tout montant inférieur à ce montant maximal est exonéré d'impôt. Les montants supérieurs à ce plafond sont imposables et sont transférés dans le compte auxiliaire. Le compte auxiliaire est un compte d'excédents qui sert à maintenir le statut d'exonération d'impôt de votre contrat.

Ce cycle vous permet d'assurer le paiement des primes de votre contrat et de vous rapporter de possibles gains sur votre placement.

Nous avons intégré des options de placement à l'assurance vie universelle qui tiennent compte des facteurs ESG. L'acronyme ESG signifie les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cela signifie que nous investissons dans des options de placements modernes. Si vous souhaitez vous constituer un portefeuille diversifié, vous pouvez investir dans une combinaison de différents comptes :

- **Comptes à intérêt quotidien** – le compte à intérêt quotidien génère de l'intérêt d'une manière semblable à celle d'un compte d'épargne.
- **Comptes de dépôt garanti** – ils sont offerts sur une durée de 1 an, 5 ans et 10 ans.
- **Options de dépôt à intérêt variable** – ce sont de placements qui bénéficient d'une croissance avec avantages fiscaux* dont le rendement reproduit celui des actions canadiennes, des actions mondiales et des marchés obligataires.

Avez-vous un moment pour examiner tout cela? Je vous invite à visionner cette vidéo animée :



J'aimerais savoir ce que vous en pensez et si l'assurance vie universelle pourrait être la solution que vous recherchez. ***Parlons-en à un moment qui vous convient.***

Veillez agréer mes salutations distinguées.

* Sous réserve de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le contrat d'assurance.